

LE CEFF FÊTE 10 ANS: UNE OPPORTUNITÉ DE SE PLONGER DANS LE PASSÉ POUR MIEUX ABORDER LE FUTUR

Cette année 2020 est une année exceptionnelle à bien des égards. Quarante ans que la CEP fait la promotion de l'économie de notre région, dix ans que le ceff - Centre de formation professionnelle Berne francophone fournit des prestations en matière de formation pour cette même région et puis une année qui s'écrit avec deux fois le chiffre vingt devait bien nous mener à la quarantaine. Cette année va bien évidemment entrer dans les annales et sera pour les historiens de demain un sujet d'étude des plus passionnants dans de nombreux domaines de la société: santé, économie, politique, formation, etc.

Pour le ceff, dix ans, c'est sortir de l'enfance pour entrer dans l'adolescence, et l'adolescence c'est le temps des questionnements: qui suis-je, où vais-je, d'où viens-je, qui sont ceux qui m'ont précédé? Pour un adolescent, se questionner c'est se construire, et pour se construire il faut parfois jeter un regard sur son passé et ses ancêtres, faire leur connaissance et imaginer leur vie pour mieux bâtir la sienne. Pour le ceff, aussi loin que peut se porter son regard dans le passé, il trouve des ancêtres visionnaires, bâtisseurs et ambitieux pour leur région, des personnes prêtes à relever les défis inhérents au processus de création. Et pour créer, ils sauront créer! Cela sera des écoles. L'histoire démarre à Saint-Imier, vers le milieu du XIX^e siècle, lorsque la fabrication horlogère qui abandonne l'établissage au profit du processus industriel a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée et formée selon des standards nouveaux. En 1866, sous l'impulsion de la Société jurassienne d'émulation, est fondée l'école d'horlogerie, premier établissement de ce type en terre bernoise et cela une année seulement après celle fondée à La Chaux-de-Fonds. Parmi les fondateurs de l'école, on soulignera le nom de James Jaquet qui, audacieux, voulait d'emblée une école à trois années de formation. Finalement c'est sur une base plus modeste que l'école démarra après les travaux d'une commission dans laquelle siégeait un certain Ernest Francillon, fondateur de l'entreprise Longines. C'est M. Schalhas, du Val-de-Ruz, qui fut le premier maître pour les trois élèves qui commencèrent leur formation en 1866.

C'est à Tavannes que l'histoire continue. Le 1^{er} décembre 1894 vont débiter des cours professionnels pour mécaniciens et horlogers. C'est à l'initiative d'un comité composé de notables de la vallée qu'on doit l'ouverture de cette nouvelle école officiellement baptisée «École professionnelle de la Vallée de Tavannes». Parmi les membres de ce comité se trouve le célèbre citoyen Henri Frédéric Sandoz, fondateur de la fameuse Tavannes Watch Co. De nouveau, nous trouvons l'influence des milieux industriels novateurs dans la création d'une école. L'enseignement des branches générales est confié à des maîtres de l'école secondaire, alors que les connaissances professionnelles sont enseignées par un certain M. Mettethal, chef mécanicien à la fabrique Sandoz.

À l'aspiration et juste derrière Tavannes, c'est Tramelan qui en 1903 se dote d'une nouvelle institution de formation professionnelle et cela sous l'impulsion du bouillant maire de Tramelan-Dessous, Louis Richard. Le 27 mai 1903, il est donc décidé de mettre en place une formation commerciale accessible aux jeunes dès l'âge de 14 ans. Les frais sont répartis à hauteur de 2/5 à la charge de Tramelan-Dessous et des 3/5 restants à la charge de Tramelan-Dessus. Notons au passage le souci des fondateurs de l'école d'envisager immédiatement une collaboration interrégionale et de ne rien entreprendre qui puisse mettre en péril l'école professionnelle de Tavannes. Le souci d'une offre de formation régionale bien répartie et équilibrée était déjà présent chez ceux qui nous ont précédés.

C'est ensuite le tour de Moutier où le fabricant de machines André Bechler, qui avait plus d'un tour dans sa poche, initie un projet d'école professionnelle qui va se concrétiser en 1904. Là aussi on retrouve toute la détermination des milieux industriels pour fournir à leur ville un outil de formation à la hauteur de leurs exigences. On ne se cantonne pas uniquement aux professions des fabriques, et des cours de coupe pour les couturières, métier alors réservé à la gent féminine, sont organisés dès 1907. Joli tour de passe-passe pour une école en devenir et là encore un esprit avant-gardiste pour ce tout début de XX^e siècle.

Retour dans le haut du vallon de Saint-Imier: 1906 voit l'ouverture d'une école de commerce. Sous la houlette de Émile Cuttat, cette école sera dès sa création financée par des fonds communaux, cantonaux et fédéraux. On avait le sens des subventions mais surtout on savait les utiliser à bon escient. Cette tradition

Ecole professionnelle de Tavannes

Tableau des leçons
pour le semestre d'hiver 1907-1908

Lundi, de 7^h à 9^h 1/2, soir : Comptabilité pour apprentis au 1^{er} et 2^{es} ans d'apprentissage, maître : M. Farret.

Mardi, de 7^h à 9^h 1/2, soir : Dessin à main levée pour apprentis de l'industrie (2^{es} ans d'apprentissage), maître : M. Koller.

De 9^h à 9^h 1/2, soir : Dessin technique préparatoire, mêmes élèves, maître : M. Mermet.

De 7^h à 9^h 1/2, soir : Anglais, maître : M. Mermet.

Mardi, de 7^h à 9^h 1/2, soir : Français pour élèves de langue étrangère, maître : M. Drua.

De 7^h à 9^h 1/2, soir : Allemand, maître : M. Farret.

Jeudi, de 7^h à 9^h 1/2, soir : Langue maternelle pour tous les apprentis, maître : M. Drua.

De 7^h à 9^h 1/2, soir : Connaissances civiques, mêmes élèves, maître : M. Drua.

Vendredi, de 7^h à 9^h 1/2, soir : Dessin pour mécaniciens, 2^{es} et 3^{es} ans d'apprentissage, maître : M. Cassan.

De 7^h à 9^h 1/2, soir : Arithmétique et géométrie, 2^{es} et 3^{es} ans d'apprentissage, maître : M. Mermet.

Samedi, de 9^h à 12 h, soir : Dessin pour artisans, 2^{es} et 3^{es} ans d'apprentissage, maître : M. Hans Keller.

Après l'art. 14 de la loi sur les apprentis, le patron est tenu de faire inscrire son apprenti et de lui accorder le temps nécessaire à la fréquentation des cours. L'art. 23 dispense nos élèves de la fréquentation des écoles complémentaires pour certains.

Chez les apprentis, pour lesquels la fréquentation est obligatoire, l'absence excusée avec les élèves élèves ayant obtenu leur certificat obligatoire.

INSCRIPTION DES ÉLÈVES
lundi 4 novembre
des 8 heures du soir, au collège de Tavannes

Extrait d'un horaire moderne de 2020, montrant une structure de cours plus complexe et diversifiée que celle de 1907. Le tableau est divisé en colonnes par jour et heures, avec des couleurs alternées (jaune et rouge) pour les blocs de cours.

Extraits d'horaires de 1907 et de 2020

de formation commerciale a perduré à Saint-Imier jusqu'à la création du ceff et le déménagement de l'école sur le site de Tramelan en 2012.

Si l'industrie est à l'origine de ce tissu éducatif si dense dans notre région, le XX^e siècle a vu apparaître d'autres écoles dans le domaine des soins. C'est notamment le cas en 1938 lorsque la clinique de Bellelay fonde l'École de soins infirmiers en psychiatrie. La formation dispensée dans cette école préparait les élèves aux soins infirmiers destinés aux patients de la clinique alors unique hôpital psychiatrique pour la partie francophone du canton de Berne. Cinquante ans plus tard, c'est l'école Énergie, qui, sur les sites des hôpitaux de Saint-Imier et Moutier, forme des infirmières et infirmiers en soins généraux. Ces deux entités finiront par fusionner en 1993 et former un seul centre de formation nommé CEFOPS (pour Centre de formation des professions de la santé en langue française du canton de Berne). Dès la fin du XIX^e siècle, ceux qui nous ont précédés ont identifié la formation comme un élément-clé pour le développement économique et la pérennisation des savoir-faire régionaux. Ils n'ont pas hésité à s'investir dans la création de toutes ces écoles. Nous leur devons une fière chandelle. À noter qu'à cette époque, notre région comptait une des densités d'écoles professionnelles les plus élevées de Suisse. Cette tradition régionale de formation a perduré et traversé tout le XX^e siècle avec ses guerres, ses crises et ses révolutions politiques et technologiques. Évidemment, le monde d'aujourd'hui n'est en rien comparable avec celui de la fin du XIX^e siècle, pourtant le souci de former la jeune génération, de la former le mieux possible et de lui ouvrir des perspectives de travail dans la région est resté intact.

C'est dans cet état d'esprit qu'en ce début de XIX^e siècle, toujours dans un souci d'offrir à la région des formations de qualité en complète adéquation avec son tissu industriel et institutionnel que la région continue de se battre. En 2005, l'interpellation du

député tramelot Christophe Gagnebin alarmait le Conseil-exécutif sur la nécessité d'adapter le système éducatif de la région pour répondre aux défis et éviter « toute rivalité stérile entre Bienne et le Jura bernois » pour le bien des apprentis. On retrouve ici le même souci qui animait les Tramelots en 1903 et qui voulaient, eux aussi, éviter une rivalité stérile avec Tavannes. À bien des égards, et l'interpellation du député Gagnebin est là pour le prouver, l'état d'esprit des pionniers de la formation dans notre région est resté intact. Faire perdurer une forte tradition de formation dans le Jura bernois qui soit au service de sa population et de son économie, là aussi est notre mission.

Bien des séances et groupes de travail plus tard, le Centre de formation professionnelle Berne francophone, abrégé *ceff*, est créé le 1^{er} août 2010. Il réunira sous une même entité des écoles sises à Moutier, Saint-Imier et Tramelan et qui sont les descendantes directes des écoles dont nous avons évoqué la création plus haut. Le *ceff* sera organisé par domaine de compétences. Ces quatre domaines – industrie, artisanat, commerce et santé-social – sont restés les mêmes après les dix premières années de fonctionnement et sont répartis sur six sites de formation différents dans les trois communes citées ci-dessus.

Les liens du *ceff* avec la CEP sont forts. Nous défendons des valeurs communes. À l'image de la CEP, notre Centre de formation professionnelle se veut au service de la région et désire apporter sa pierre à l'édifice de sa réussite économique. Les pionniers nous ont montré la voie, à nous de la suivre. Sans la région et son soutien, le *ceff* n'existerait tout simplement pas et en cette fin d'année 2020 très particulière nous avons la conviction qu'il entrera dans son adolescence pour la région et par la région!

CÉDRIC BASSIN

Directeur général du *ceff* - Centre de formation professionnelle Berne francophone